



TEAM CREUTZWALD

Equipe Sportive pratiquant
le Cyclisme et la Course à
Pied

Association Affiliée à
la FFC et la FFA

CLUB ESPRIT SPORTIF 57



MOSL'
MOSELLE SANS LIMITE

RÈGLEMENT DU CHALLENGE TRAIL COURT MOSL' EST 2019

Le **Bouzonville Athlétic Club**, l'**Association Esprit Sportif 57** et le **Team Creutzwald** organisent le 1^{er} challenge Trail Court MOSL'Est 2019.

1- LISTE DES EPREUVES

Challenge Trail MOSL'Est 2019 :

- . Le **FOXTRAIL 26 km** : le **22 AVRIL** à **Bouzonville**
- . Le **Trail de la PAPIERMÜHLE 22 km** : le **28 AVRIL** à **Hombourg-Haut**
- . Le **X-WALD TRAIL 21 km** : le **25 MAI** à **Creutzwald**

2 – PARTICIPATION

Le challenge trail court 2019 est ouvert :

-aux coureurs licenciés d'une fédération sportive en cours de validité (FFA, UFOLEP, FFTRI, FFCO)

-aux coureurs non licenciés sur présentation **obligatoire** d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en de moins d'un an.

- La simple participation d'un concurrent aux courses vaut acceptation au règlement du challenge.

3 – ATTRIBUTIONS DES POINTS POUR LE CLASSEMENT

- Ne figureront au classement final du challenge Trail MOSL'Est 2019 que les coureurs qui auront participés aux 3 épreuves.
- Un classement distinct sera effectué pour les femmes et les hommes.
- Le classement final des points sera établi par le cumul des meilleurs classements en places au scratch sur les 3 courses (ex : 5^{ième} + 3^{ième} + 2^{ième} = 10/3 = 3.33 points), en cas d'ex-aequo priorité au plus âgé.
- Les résultats provisoires seront publiés sur les sites après chaque épreuve dans la semaine suivant chaque épreuve. Ils seront également affichés au départ de chaque épreuve.

4 - RECOMPENSES

- les 3 premières femmes et les trois premiers hommes seront récompensés.
- tirage au sort de 10 coureurs classés sur le challenge qui gagnent leurs inscriptions gratuites aux courses du challenge 2020.

La remise des récompenses de ce Challenge MOSL'Est par les organisateurs aura lieu à l'issue de la dernière épreuve le 25 Mai à Creutzwald en présence des Partenaires, des organisateurs, des coureurs et des médias.

5 – Infos diverses

Tous les litiges liés au présent règlement seront soumis aux avis des 3 organisateurs : Esprit Sportif 57, Bouzonville Athlétic Club et le Team Creutzwald qui trancheront.

La décision sera sans appel. En cas de manquement ou de faute grave, tout coureur pourra être exclu du challenge.

6 – Démarche Eco-Responsable

Ce challenge est organisé dans le respect des règles de protection de l'environnement .Il incombe à chacun d'adopter un comportement citoyen. Toutefois, toute attitude contraire à cette éthique, signalée par l'organisation, engagera la disqualification immédiate du concurrent de l'épreuve auquel il participe et du challenge sans restriction lors :

- jet de déchets usagés en dehors des zones de ravitaillement
- dégradation volontaires de la faune et de la flore

7 : CONTACT

Pour toute information concernant le déroulement du challenge 2019, contactez, l'un des organisateurs

Bouzonville AC : Marcel Mainville : 06 15 74 17 58

Team Creutzwald : Laurent Przybyl : 06 44 05 89 44

Esprit sportif 57 : Addelaziz Tayss : 06 78 90 54 04

Hamid Mezziani : 06 95 17 60 73